

Jean-Gabriel Eynard (1775-1863)

—

Un diplomate et financier genevois au temps des révolutions



Jean-Gabriel Eynard, photographie non datée
Briquet & Fils, Bibliothèque de Genève

Sommaire

Introduction	3
Première Partie – Les étapes de la fortune.....	3
1 – Le testament de 1851	4
2 – La période italienne : négoce et charges officielles rémunératrices	4
3 – Le sel de la fortune	7
4 – Valeurs françaises et valeurs américaines : l’art de la diversification	8
Deuxième Partie – Le diplomate	10
1 – De l’Italie à Vienne : tisser le réseau	10
2 – L’artisan de l’indépendance grecque	12
3 – Automne 1830 : il faut sauver la tête des ministres de Charles X.....	14
4 – Automne 1836 : tensions franco-suisse.....	15
5 – Été 1838 : Louis-Napoléon Bonaparte	18
Troisième Partie – La mémoire des révolutions	20
1 – Les journées révolutionnaires de Juillet 1830 : la gloire hésitante.....	21
2 – Printemps 1848 : quand la « jeune » Europe se souleva.....	22
Conclusion	25

Introduction

Issu d'une famille bourgeoise de Genève depuis la fin du XVIII^e siècle, Jean-Gabriel Eynard, fils du négociant Gabriel-Antoine Eynard (1734-1814) et de Madeleine Meuricoffre (vers 1745- ?), est né à Lyon le 28 décembre 1775. Le couple a trois enfants, Jaques (1772-1847), Caroline (1773-1801) et Jean-Gabriel. Gabriel-Antoine a par ailleurs une fille, Elisabeth (1767- ?), issue d'un premier mariage avec Françoise de Normandie (1734-1767). Jean-Gabriel décède à Genève en février 1863, à l'âge respectable de 88 ans.

En 1793, après le siège de Lyon et alors que s'abat sur la cité rebelle la terrible répression de la Convention, les parents de Jean-Gabriel rejoignent leur fils aîné installé à Rolle, alors en territoire bernois. Ayant participé malgré son jeune âge à la défense de Lyon, Jean-Gabriel parvient également à fuir la ville et à gagner le Pays de Vaud en fin d'année.

Dès 1810, après avoir fait fortune en Italie, il s'installe à Rolle, où il a acheté la vaste propriété rurale de Beaulieu, et à Genève, où il fait construire un palais de style florentin, l'actuel palais Eynard, Mairie de Genève. La même année, il épouse Anna Lullin de Châteauevieux (1793-1868), femme de grande beauté et dotée de nombreux talents artistiques, mais d'une santé fragile. Le couple, qui n'aura pas d'enfant, adopte en 1820 une fillette prénommée Sophie (1817-1887). Elle épousera Charles Eynard (1808-1876), fils de Jaques et neveu de Jean-Gabriel.

Les biographies antécédentes dédiées à J.-G. Eynard ont insisté avant tout sur son rôle prédominant dans l'indépendance de la Grèce (1829)¹, ainsi que sur ses relations tissées avec l'élite politique et intellectuelle de l'époque² : il s'est entretenu avec tout ce que l'Europe compte alors de têtes couronnées et de ministres, avec les écrivains Alphonse de Lamartine (1790-1869), député à la Chambre durant la Monarchie de Juillet, et François-René de Chateaubriand (1768-1848), qu'il côtoie notamment au comité grec de Paris, avec Mme de Staël (1766-1817) qui fréquente son palais genevois. Il abrite à Beaulieu le futur gouverneur de la Grèce indépendante, Jean Capodistrias (1776-1831), durant son exil helvétique des années 1820.

Sans passer sous silence ces éléments, nous insisterons davantage sur d'autres facettes de son existence, sur les fondements de sa fortune, sur certaines de ses activités diplomatiques encore méconnues et sur sa vision politique, forgée en un temps où se succèdent révolutions et mouvements insurrectionnels. Le temps du crépuscule des monarchies. Le temps qui accouche, dans le sang et les passions, des ancêtres de nos démocraties actuelles.

Première Partie – Les étapes de la fortune

Jean-Gabriel Eynard n'est pas un riche héritier, son père ayant été ruiné par la Révolution française. Comment a-t-il donc pu amasser une fortune considérable entre la fin du Siècle des Lumières et le milieu du siècle suivant ? Les étapes de sa fortune sont le reflet de l'histoire économique et politique de l'Europe de son époque : elle prend son essor dans un port méditerranéen animé par le négoce des débuts de la Révolution industrielle ; s'affermir grâce aux différentes charges dans l'Italie sous domination française, rebondit avec la participation à une fructueuse affaire industrielle à l'aube de la Restauration, avant de se

¹ Notamment, Emil Rothpletz, *Der Genfer Jean-Gabriel Eynard als Philhellene (1821-1829)*, Zürich, 1900 ; Michelle Bouvier-Bron, *J.-G. Eynard et le philhellénisme genevois*, Genève, 1963 ; Michelle Bouvier-Bron, « Genève : microcosme du philhellénisme », in Cléopâtre Montandon (éd.), *Regards sur le philhellénisme*, Genève, 2008.

² Notamment, Edouard Chapuisat, *Jean-Gabriel Eynard et son temps, 1775-1863*, Genève, 1952

démultiplier grâce aux mécanismes boursiers des décennies de l'industrialisation. En préambule attachons-nous à cerner l'étendue de cette fortune.

1 – Le testament de 1851

J.-G. Eynard rédige la version finale de son testament en mars 1851. Au moment de sa disparition, sa fortune est constituée de propriétés immobilières, de biens fonciers et d'une fortune mobilière considérable³.

Ses propriétés immobilières sont localisées en Suisse (propriété de Beaulieu dans le canton de Vaud, actuel palais Eynard et maison rue de Beauregard à Genève), dans le prestigieux 1^{er} arrondissement de Paris (hôtel particulier à la rue de Londres, propriété à la rue St-Lazare, dite « propriété des Bains de Tivoli » puisque située à proximité des bains thermaux de Tivoli) et à Florence. Ses possessions foncières s'étendent en Franche-Comté (forêts à Valdoie et à Giromany), et en Italie (terres mises en fermage près de Civitavecchia et près de Bologne).

L'ampleur de sa fortune mobilière au moment de son décès est plus difficile à saisir. Par son testament, il octroie pour près d'un million et demi de francs aux membres de sa famille – proche ou lointaine – et à diverses institutions et bonnes-œuvres. Les années suivantes, constatant que sa fortune s'est encore accrue, il ajoute plus de 200.000 francs de legs. Au total, il distribue plus de 1,7 millions de francs et lègue le solde non-distribué de sa fortune à ses deux neveux, Gustave et Charles Eynard et donc indirectement, à sa fille adoptive Sophie. Afin d'évaluer ce solde il faut nous plonger dans le dédale de la liquidation de la fortune d'Eynard qui suit le décès de son épouse en 1869⁴. Au moment du décès de leur oncle, Gustave et Charles, obéissant à un vœu fréquemment exprimé, abandonnent la moitié de la fortune restante à Anna. Quatre comptes sont ainsi institués : les deux premiers vont aux neveux Eynard ; le troisième, intitulé compte X, est destiné à compléter divers dons ; le quatrième reste en possession d'Anna. A l'origine, chacun de ces quarts est doté de plus de 865.000 francs, ce qui produit un solde de 3,5 millions de francs. On peut donc conclure qu'au moment de sa mort, la fortune mobilière d'Eynard atteint plus de 4 millions, soit environ 40 millions de nos francs actuels.

2 – La période italienne : négoce et charges officielles rémunératrices

A la fin du XVIII^e siècle, à l'aube de la Révolution industrielle, le commerce connaît une augmentation de ses volumes : coton, toiles peintes – les fameuses indiennes – ou draps ; produits coloniaux ; biens manufacturés en tout genre transitent par les ports de mer comme Liverpool, Hambourg, Anvers, Bordeaux, Marseille ou Gênes avant de gagner leur lieu de consommation. Dès le XVII^e siècle, les ports et leurs entrepôts sont placés au centre d'un vaste système de spéculation où le négociant se fait le régulateur d'un marché, jouant sur le différentiel de valeur d'une marchandise au cours du temps et au sein des différentes places commerciales : l'habileté du négociant est récompensée par des gains parfois faramineux ; sa maladresse conduit au contraire à sa ruine.

Lorsque J.-G. Eynard s'installe à Gênes pour devenir commis au sein du commerce de négoce de Rodolphe Gaulis (1766-1852), l'époux de sa demi-sœur Elisabeth, le grand port

³ Le tout se trouve dans BGE, Ms. Suppl. 1922, Testament et Codicilles de Monsieur Jean-Gabriel Eynard.

⁴ Id., Règlement, Liquidation, Attributions et Partage entre les membres de la Famille de feu Mr. Jean-Gabriel Eynard des Titres et Valeurs qui ont fait retour à sa famille après le décès de Madame Veuve Eynard-Lullin, Genève, le 17 avril 1869.

ligure abrite d'ores et déjà de fortes communautés helvétique et genevoise⁵. Chez Gaulis, le jeune Eynard apprend les bases du négoce international, se familiarise avec le commerce génois, mais finit par se froisser avec son beau-frère⁶, ce qui le détermine à initier sa propre affaire avec son frère aîné Jaques et un certain Schmidt, ancien de chez Gaulis⁷. Elle prend la raison sociale d'Eynard frères et Schmidt.

Afin de mener à bien ses affaires d'achats et de ventes, le négociant doit au préalable établir un réseau de correspondants au sein des principales places commerciales d'Europe. Depuis Rolle, le père de J.-G. Eynard met à contribution ses anciennes relations pour former le réseau de Eynard frères et Schmidt. Dans les premiers temps, les Finguerlin, originaires de Bercher dans le Pays de Vaud, installés comme négociants à Lyon et comme fabricants de toile à Constance, constituent le pivot autour duquel viennent se structurer les relations d'affaires d'Eynard. En mai 1797, ils sont chargés de faire parvenir à leurs nombreux correspondants la première circulaire – véritable catalogue de vente par correspondance en gros – contenant la trentaine de marchandises qu'Eynard frères et Schmidt proposent de vendre⁸.

Mais c'est avec Naples et la Sicile que les liens les plus étroits vont être établis. Début juin 1797, Jaques gagne Naples et est accueilli sur place par Frédéric Meuricoffre (1740-1816), frère de la mère de Jean-Gabriel et de Jaques⁹. Né à Lyon mais d'origine thurgovienne, celui-ci s'est installé en 1760 dans la capitale du Royaume des Deux-Siciles et s'est lancé dans le négoce en compagnie de son neveu Georges Meuricoffre (1750-1806)¹⁰. Banquiers, négociants, les Meuricoffre fourniront au XIXe siècle plusieurs consuls de Suisse à Naples et jouissent, déjà du temps de Frédéric, d'une très grande considération dans le royaume. Les Meuricoffre sont autant en mesure d'ouvrir aux Eynard les portes de plusieurs maisons d'Amsterdam avec lesquelles ils sont en affaires que de leur faciliter la création d'un réseau de correspondants en Sicile.

A la fin de l'été, c'est un J.-G. Eynard confiant qui assure à son père : « [...] je suis donc persuadé que les Siciliens verraient avec plaisir que le passage de leurs marchandises fut commis à nos soins surtout s'ils savent que nous sommes les neveux de Mr. Meuricoffre, cette seule qualité serait d'une grande recommandation auprès d'eux, car notre cher oncle jouit dans ce pays d'une grande considération »¹¹. Toute l'attention est portée sur cette île méditerranéenne, peuplée majoritairement de paysans pauvres, mais dont l'oligarchie terrienne et la classe marchande qui ne cessent de s'enrichir durant la fin du siècle sont demandeuses de produits manufacturés, notamment textiles, venus du continent¹². Depuis Gênes, J.-G. Eynard se charge d'expédier les toiles des Finguerlin destinées à la Sicile et obtient de ceux-ci la liste des correspondants à Palerme de tous les négociants d'Arbon,

⁵ Anne-Marie Piuz, « Marchandises du commerce de Marseille à Genève et en Suisse au XVIIIe siècle », in Bouda Etemad, Jean Batou, Thomas David (éd.), *Pour une histoire économique et sociale internationale. Mélanges offerts à Paul Bairoch*, Genève, 1995, p. 503.

⁶ BGE, Ms. Suppl. 1841, de J.-G. Eynard à son père, 28 juillet 1798.

⁷ Id., de J.-G. Eynard à son père, 25 mars 1797.

⁸ Id., de J.-G. Eynard à son père, 6 mai 1797.

⁹ Sur ce voyage, cf. Michelle Bouvier-Bron, « Le voyage en Sicile de Jaques Eynard en novembre et décembre 1798 », in Roger Durand (éd.), *C'est la faute à Voltaire, C'est la faute à Rousseau. Recueil anniversaire pour Jean-Daniel Candaux*, Genève, 1998, p. 481-490.

¹⁰ Beatrice Gruber-Meuricoffre, « Die Familie Meuricoffre in Neapel », in *Thurgauische Beiträge zur vaterländischen Geschichte*, 82, 1945, p. 5-6.

¹¹ BGE, Ms. Suppl. 1841, de J.-G. Eynard à son père, 12 août 1797.

¹² Salvatore Francesco Romano, « Dans la Sicile du XVIIIe siècle : pauvreté et disette », in *Annales ESC*, 13^{ème} année, n°2, 1958, p. 265-276.

localité thurgovienne alors au centre d'un vaste commerce des toiles de Souabe. Eynard s'occupe également de réceptionner et de commercialiser les produits siciliens : la soie blanche livrée en grande quantité à la Manufacture royale de dorure à Berlin ; le vin expédié en Hollande ; la soude commune utilisée dans les savonneries de Marseille ; le soufre, les raisins, les figues ou les amandes¹³.

L'autre grande affaire entreprise dès l'été 1797 depuis Naples, grâce aux contacts des Meuricoffre, concerne les consignations d'huile d'olive destinée soit à l'éclairage, soit à la fabrication du savon, soit encore pour ses qualités culinaires. Durant tout l'automne 1797, J.-G. Eynard se charge d'expédier l'huile d'un important producteur de Gallipoli (sud-est de Naples) à ses correspondants du nord de l'Europe. Plus tard, dès le printemps 1798, J.-G. Eynard se lance également dans le commerce des teintures utilisées dans l'industrie textile : la cochenille et l'indigo notamment. La spéculation sur la cochenille lui laisse des marges très importantes¹⁴.

Le climat des affaires demeure toutefois incertain. La faiblesse structurelle des capitaux dont disposent Eynard frères et Schmidt limite le volume de leurs affaires mais surtout menace à tout moment de provoquer leur faillite en cas de défaut de paiement d'un de leur correspondant¹⁵. Paradoxalement, alors même que les relations entre la République française et les monarchies européennes se crispent à nouveau, annonçant la formation de la deuxième coalition formée contre la France à l'instigation de la Grande-Bretagne en septembre 1798 et la reprise de la guerre dans la péninsule italienne, les affaires d'Eynard frères et Schmidt paraissent décoller. En mars 1798, depuis Livourne, Jean-Gabriel se lance dans le lucratif commerce de la cochenille et fait de bonnes opérations de banque. Dans les lettres à son père, on note que les opérations de banque tendent à prendre de l'importance et à laisser davantage de bénéfices que les opérations sur marchandises, qui souffrent du climat de guerre¹⁶. A l'instar des négociants et des banquiers de son époque, J.-G. Eynard a participé à entremêler les deux professions : si durant une grande partie du Siècle des Lumières, les banquiers se sont intéressés aux emprunts publics ou au financement des grandes expéditions maritimes, avec la fin du siècle, ils ont davantage touché aux négoce des textiles, tout en restant actifs dans les paiements entre les différentes places commerciales¹⁷. De leur côté les négociants, mettant à contribution leurs importants réseaux d'affaires, se livrent fréquemment aux opérations de banques et notamment à l'escompte de lettres de changes.

La fortune et le crédit de J.-G. Eynard, certes déjà non négligeable à la fin du XVIIIe siècle, quoique difficilement mesurable, gagne encore au moment de la fin des opérations militaires et de la signature de la paix entre les monarchies européennes et la République française au début du XIXe siècle. Toutes les biographies qui ont été jusqu'à présent consacrées à J.-G. Eynard insistent sur les quelques opérations qui fondent alors son immense fortune : confiant dans les immenses richesses naturelles de la Toscane, il garantit seul l'emprunt initié à cette époque par le nouveau Royaume d'Etrurie qui remplace, dès 1800, le Grand Duché de Toscane ; il devient, en février 1803, fermier général des tabacs du même royaume, charge extrêmement rémunératrice et est appelé, dans le même temps, à procéder

¹³ BGE, Ms. Suppl. 1841, de J.-G à J. Eynard, 16 décembre 1797.

¹⁴ Id., de J.-G. à J. Eynard, 4 août 1798.

¹⁵ En septembre 1797, la faillite de André neveu Vieusseux et Cie menace d'entraîner les Eynard dans la tourmente. Sur cette affaire, cf. Virginie Lehideux-Vernimmen, *Du négoce à la banque. Les André, une famille nîmoise protestante 1600-1800*, Nîmes, 1992, p. 143 et ss. Egalement BGE, Ms. Suppl. 1841, de J.-G. Eynard à son père, 23 septembre 1797.

¹⁶ Id., de J.-G. Eynard à son père, 1 novembre 1798.

¹⁷ Béatrice Veyrassat, *Négociants et fabricants dans l'industrie cotonnière suisse : 1760-1840 : aux origines financières de l'industrialisation*, Lausanne, 1982, p. 117.

au rétablissement des finances toscanes. Plus tard, en janvier 1807, alors que sa réputation d'habile financier n'est plus à faire, c'est au tour d'Elisa Bonaparte (1777-1820), princesse de Lucques, sœur de Napoléon Ier et future grande-duchesse de Toscane d'en appeler à ses services : il devient fermier général de la Principauté de Lucques et Piombino¹⁸.

3 – Le sel de la fortune

Eynard s'intéresse tôt à diverses industries : forges de Romagne, mines d'alun et tanneries à Lucques et surtout marais salants à Hyères, dans le Var. Cette dernière affaire semble avoir été très rentable, en tous les cas jusqu'au milieu du XIXe siècle. En 1807, il acquiert la plus grande partie du domaine des salins d'Hyères. Les acquéreurs de la partie restante sont deux négociants marseillais, un négociant d'Hyères et le Nyonnais Jean-Auguste Bazin (1762-1821), comme Eynard au service de la Principauté de Lucques et Piombino¹⁹. Les acheteurs fondent la Compagnie Eynard pour l'exploitation des salins d'Hyères dont le siège est à Toulon.

L'exploitation du sel à Hyères ne débute pas avec la Compagnie Eynard, mais celle-ci investit les années suivantes afin d'en faire une affaire rentable en agrandissant notamment le domaine et les dépendances. La production de sel commun (chlorure de sodium) à l'usage culinaire n'est de loin pas le seul débouché des salins du XIXe siècle. Durant les premières décennies du siècle, on note une forte association entre industriels de la chimie et saliniers du Midi, qu'animent les découvertes scientifiques liées à la production de sels de potasse et magnésium à partir des sels secondaires²⁰. Dans le cas des salins d'Hyères, nous savons seulement que dans les années 1830, la production sert déjà à la fabrication de la soude artificielle ou carbonate de sodium – procédé connu depuis la fin du siècle précédent déjà – et que trois usines de production de soude artificielle fonctionnent à proximité immédiate des marais salants. Ces usines écoulent une grande partie de leur production dans les savonneries de Marseille, la soude artificielle remplaçant peu à peu la soude commune. En tous les cas, on trouve là une filiation intéressante entre l'activité commerciale d'Eynard à Gênes et son activité d'exploitant des salins d'Hyères. Disposant des relais commerciaux au sein de la savonnerie marseillaise à qui il fournit, depuis 1797, des cargaisons d'huile d'olive puis de soude commune de Sicile, Eynard est d'autant plus à même de cerner les besoins de cette industrie ainsi que les probables marges bénéficiaires liées à la fourniture de matières chimiques entrant dans la production de savon. Il est difficile de savoir jusqu'où alla l'association des salins d'Hyères avec l'industrie chimique et s'ils se livrèrent à la production de sels de potasse et de magnésium.

En tous les cas, si les profits liés au négoce du sel furent sans nul doute importants dans les premiers temps, l'affaire semble périliter dès le début des années 1850. En 1851, lorsqu'il rédige son testament, Eynard possède encore 14 actions dans les salines qui sont gérées depuis Marseille par Charles et Auguste Bazin, les neveux de Jean-Auguste décédé en 1821. Dans la marge de son testament il inscrit, certainement en 1854, que « ces actions depuis quelque temps ont beaucoup baissé [...] » et ajoute, dans le premier codicille à son testament de 1855, que les pertes sur les salins d'Hyères l'ont mis financièrement en danger, ce qui tendrait à

¹⁸ Ces quelques éléments empruntés à Chapuisat, op. cit., p. 25 ss.

¹⁹ BGE, Album Eynard, Publication faite dans les formes déterminées par l'avis du conseil d'état du neuf mai mil huit cent sept, approuvé par S.M.I. et R. le premier juin d'après.

²⁰ Laurence Hérault, *La construction du salin moderne : la transformation des salins du Midi de la France, XVIIIe-XIXe siècles*, Aix-en-Provence, 2011, p. 68 ss.

prouver que les salins furent, un temps, un des piliers de sa fortune. L'affaire est en tous les cas liquidée en 1856 lorsque la Compagnie parisienne des salins du Midi en fait l'acquisition.

4 – Valeurs françaises et valeurs américaines : l'art de la diversification

Durant les premières années de la Restauration, à l'instar des capitalistes genevois, Eynard fait fructifier sa fortune en fonds publics ainsi que dans diverses affaires industrielles et commerciales françaises²¹. Mais la Révolution de Juillet vient aiguïser les craintes de l'entrée dans une nouvelle zone de turbulence à priori peu propice aux affaires boursières. A lire les propos journaliers minutieusement rapportés par J.-G. Eynard durant l'automne 1830 alors qu'il se trouve à Paris, c'est davantage l'incapacité de Louis-Philippe (1773-1850) – fraîchement proclamé Roi des Français – d'imposer un retour à l'ordre et de briser les utopies républicaines qui agitent encore la rue, que les barricades des Trois Glorieuses de l'été de cette même année qui menace de ruiner les possesseurs de rentes françaises. Dans une ville agitée par les menées des clubs républicains, les défenseurs de l'ordre et de la monarchie parlementaire, dont fait partie Eynard, craignent une nouvelle dérive révolutionnaire incontrôlable similaire à celle de 1792. A posteriori, Eynard écrira que, à part les craintes liées à la perte sur les salins d'Hyères, il a une seule fois nourri de vives inquiétudes pour sa fortune, liées à des événements politiques²². Nous pouvons supposer qu'il fait référence aux événements de l'automne 1830.

A moyen terme, les financiers genevois, fortement impliqués dans les affaires françaises, pressentent qu'une diversification de leurs placements serait une règle de prudence. En la matière, un rôle pionnier est joué par Alexandre Lombard (1810-1887), associé chez Lombard, Odier & Cie qui publie, à l'aube des années 1840, une brochure encourageant les investisseurs à acheter des valeurs américaines. A l'endettement faramineux des Etats européens et à l'incitation qui leur est faite de « marcher toujours plus avant dans le système des concessions au pouvoir populaire »²³, le banquier oppose les perspectives américaines, faites de formidables rendements liés notamment à la construction d'infrastructures de transport – canaux avant chemins de fer – entre les ports de la côte est et l'intérieur des terres regorgeant de ressources²⁴. Eynard suit-il cette règle de prudence et décide-t-il dès cet instant d'investir une partie de sa fortune dans des valeurs américaines afin d'éviter les risques financiers liés à l'instabilité politique dans laquelle paraît s'enfoncer le Vieux Continent ?

S'il est difficile de déceler à quel moment Eynard achète des valeurs américaines, on peut cependant affirmer qu'il suit, à plus ou moins brève échéance, les conseils avisés d'Alexandre Lombard. Le seul indice que nous possédions provient du partage des valeurs mobilières d'Eynard suite au décès de son épouse. Nous avons vu plus haut que le testament de J.-G. Eynard abandonnait à ses deux neveux le solde de sa fortune non distribuée et que ceux-ci avaient décidé, à la mort de leur oncle, de laisser la moitié du solde à Anna, scindé en deux quarts et intitulé compte X et compte au quart. Lors du partage suivant le décès de l'épouse d'Eynard, un inventaire complet des titres figurant dans ces deux comptes et de leur utilisation par celle-ci est effectué. C'est à partir de cet échantillon que l'on peut tenter d'appréhender la direction que prennent les investissements de J.-G. Eynard.

²¹ Sur la destination des capitaux genevois, cf. Olivier Perroux, *Traditions, vocation et progrès : les élites bourgeoises de Genève (1814-1914)*, Genève, 2006, p. 202-203.

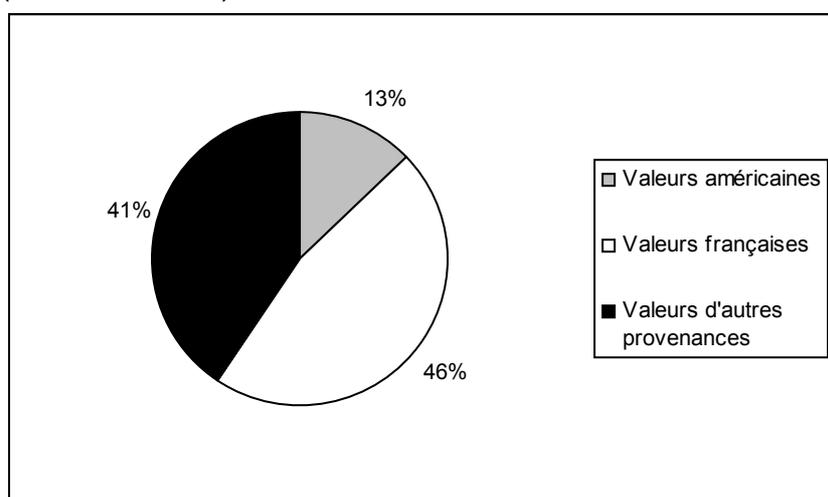
²² BGE, Ms. Suppl. 1922, Testament et Codicilles de Monsieur Jean-Gabriel Eynard.

²³ Alexandre Lombard, *Notice sur la position financière actuelle des Etats de l'Amérique du Nord. Accompagné de quelques détails sur les Dettes des principaux Etats européens*, Genève, février 1841, p. 5.

²⁴ Gérard Duc, *Alexandre Lombard, banquier et philanthrope (1810-1887)*, Genève, 2011, p. 33 ss.

On peut d'emblée affirmer que l'échantillon offert par ces deux comptes paraît refléter l'ensemble des placements d'Eynard : en effet, au sein du compte X comme au sein de celui au quart, 13% des valeurs sont américaines ; 52% des valeurs sont françaises dans le premier compte contre 41% dans le second ; 35% des valeurs du premier compte ont une autre origine qu'américaine ou française contre 46% pour le second. La relative similitude des valeurs des deux comptes permet de supposer que le partage de 1863 avait tenu compte – avec raison – de la destination géographique des placements. La réunion des deux comptes, telle qu'elle apparaît dans le schéma ci-après, permet de situer la destination de la moitié des investissements d'Eynard et d'étendre, sans risque d'erreur majeure, ces proportions à l'autre moitié de sa fortune, entrée dès 1863 en possession d'Alfred et de Charles Eynard.

Destination des investissements de Jean-Gabriel Eynard (état février 1863)



La destination des investissements de Jean-Gabriel Eynard mérite quelques commentaires qui mettent en lumière les stratégies financières des possesseurs de capitaux genevois du XIXe siècle. Tout d'abord on note l'ouverture – certes encore timide – en direction des valeurs américaines. La domination des titres français dans son portefeuille n'a par contre rien d'étonnant. Elle reflète les liens intimes développés par tous les capitalistes genevois avec le grand voisin. On note une série de placements effectués au sein d'autres pays (Italie, Grèce, Autriche, Prusse, Belgique, Russie). Quant aux valeurs helvétiques – 26% des valeurs contenues dans « Valeurs d'autres provenances » pour le compte au quart contre seulement 5% pour le compte X –, elles entrent très minoritairement dans le portefeuille d'Eynard, ce qui témoigne d'une tendance générale des investisseurs genevois à bouder l'économie nationale et locale en particulier²⁵.

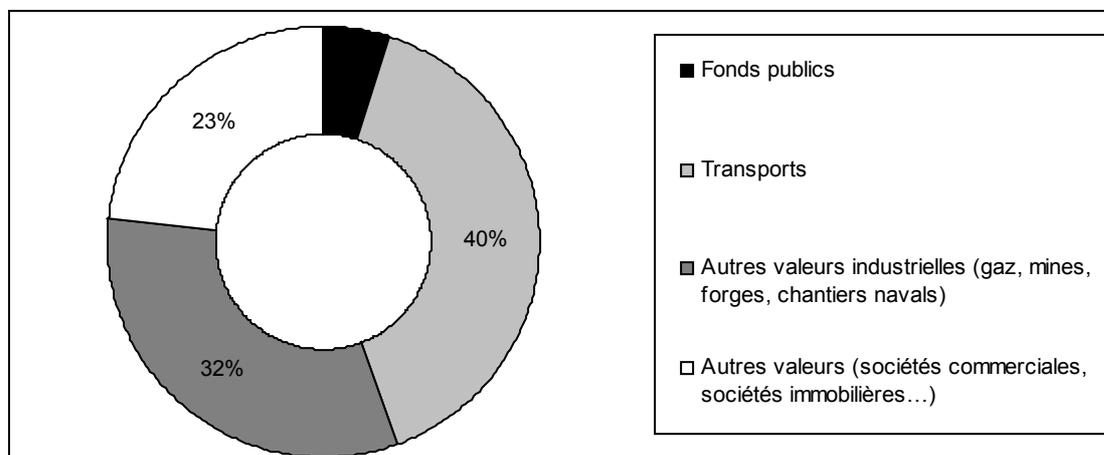
A la modification de la destination géographique des placements correspond un changement dans le type de placement. Si en septembre 1830, Eynard se définit encore comme un possesseur de fonds publics, sans doute ce qualificatif n'est-il plus vrai une quinzaine d'années plus tard²⁶. Au milieu des années 1840, les compagnies gazières, les chemins de fer, les canaux, les mines et d'autres placements étroitement liés à l'industrialisation qui s'est accélérée en France et ailleurs en Occident ont pris le dessus sur les emprunts publics.

²⁵ Perroux, op. cit., p. 146-147.

²⁶ BGE, Ms. Suppl. 1871, Notes prises à Paris, 19 septembre 1830.

Observée pour les valeurs françaises, cette tendance – visible dans le schéma qui suit – est généralisable pour les valeurs américaines (15% en fonds publics ; 85% dans les chemins de fer) et d'autres provenances.

Domaines d'investissements de Jean-Gabriel Eynard en France
(état février 1863)²⁷



Deuxième Partie – Le diplomate

Dans l'analyse de la politique extérieure des Etats, les systèmes relationnels mis en place notamment par la noblesse, les banquiers et les financiers cosmopolites ont longtemps été ignorés²⁸. Des charges officielles qu'il occupe dans l'Italie napoléonienne au soutien à l'indépendance grecque, en passant par le Congrès de Vienne, Jean-Gabriel Eynard se fait une place au sein de ce réseau qui pèse sur les affaires internationales. L'homme de réseau qu'est Eynard met à plusieurs reprises son tissu de relations au service de ce que l'on a coutume d'appeler la diplomatie des bons offices, préfigurant ce que sera le rôle de la Suisse, et de Genève en particulier. Eynard endosse parfaitement la fonction du diplomate, oscillant entre faste nécessaire à toute bonne ambassade, fut-elle informelle – illustré notamment par l'ostensible luxe de sa résidence genevoise, au sein de laquelle le couple Eynard tient salon, « unité de base de la sociabilité mondaine »²⁹ – et discrétion indispensable à la menée de telles entreprises.

1 – De l'Italie à Vienne : tisser le réseau

Après la victoire du Premier Consul Napoléon Bonaparte à Marengo, en juillet 1800, qui clôtura la guerre entre la deuxième coalition et la France, Eynard parcourt l'Italie, occupant diverses fonctions officielles auprès tout d'abord de la régente du Royaume d'Etrurie, Marie-Louise de Bourbon (1782-1824), puis auprès d'Elisa Bonaparte. Les relations qu'il a durablement entretenues avec la sœur de Napoléon Ier semblent avoir été très étroites, dirions-nous intimes, puisque d'aucuns ont affirmé que la fille adoptive de Jean-Gabriel,

²⁷ Les deux schémas sont élaborés à partir des chiffres retranscrits dans BGE, Ms. Suppl. 1922, Règlement, Liquidation, Attributions et Partage entre les membres de la Famille de feu Mr. Jean-Gabriel Eynard des Titres et Valeurs qui ont fait retour à sa famille après le décès de Madame Veuve Eynard-Lullin, Genève le 17 avril 1869.

²⁸ Jean-Claude Favez, Hans Ulrich Jost, François Python (dir.), *Les Relations internationales de la Suisse*, Lausanne, 1998, p. 6.

²⁹ Selon l'expression de Denys Barau, *La cause des Grecs. Une histoire du mouvement philhellène (1821-1829)*, Paris, 2009, p. 87.

Sophie, serait née d'une relation adultérine entre lui et la grande-duchesse de Toscane³⁰. Fréquentant la cour de Lucques, Eynard effectue nombre de voyages à Paris pour le compte de la grande-duchesse, assiste à maintes réceptions données dans l'entourage de l'Empereur et s'entretient avec tous les princes et les hommes d'Etat gravitant autour de celui-ci.

Son mariage avec Anna Lullin de Châteauevieux en octobre 1810 le place au centre des enjeux diplomatiques de la deuxième décennie du siècle. Les origines familiales d'Anna donnent en effet à J.-G. Eynard l'opportunité de fréquenter les grands congrès qui redessinent la carte européenne au lendemain de l'abdication de Napoléon Ier. Charles Pictet de Rochemont (1755-1824), diplomate chargé de soutenir les revendications de souveraineté de Genève et de défendre son intégration à la Suisse, d'abord à Paris puis à Vienne, est un oncle d'Anna. Dès avril 1814, Eynard accompagne à Paris son oncle par alliance qui remarque non seulement ses qualités de diplomate, mais également l'étendue de son tissu de relations. En mai, Eynard devient officiellement secrétaire de Pictet de Rochemont.

Muni d'une fonction similaire, Eynard arrive à Vienne début octobre 1814, accompagné de son épouse, de Pictet de Rochemont et de François d'Ivernois (1757-1842), tout deux délégués genevois auprès du congrès qui doit s'ouvrir début novembre dans la capitale de l'Empire d'Autriche. Le « congrès dansant », comme on l'a appelé en référence aux nombreux bals et concerts qui furent offerts par François Ier (1768-1835) afin d'amuser ses invités couronnés, fêtant dans la désunion la plus complète l'éloignement de l'usurpateur, a été pour Eynard un temps de désillusions.

Au moment de quitter Vienne, en février 1815, après cinq mois passés dans la ville, il ne peut que constater, amer, que « le congrès de Vienne a prouvé que l'Europe manque de gens de mérite ; rois et ministres sont très médiocres [...] »³¹. Au fil des pages du journal qu'il tient lors du Congrès se lit toujours davantage la consternation face à des souverains et des diplomates incapables de régler les problèmes de l'Europe et qui continuent à ruineusement maintenir sur pied de guerre de nombreuses armées prêtes à reprendre les hostilités. Tout juste les grandes puissances sont-elles arrivées à s'entendre sur le sort de la Pologne, qui sera maintenue sous domination russe, et sur le sort de la Saxe, dont une partie ira à la Prusse. Quant à Genève, les résultats sont maigres : de la France, le nouveau canton gagne la route de Versoix qui permet de réaliser sa liaison avec la Suisse et le Royaume de Sardaigne accepte une neutralisation du Faucigny et du Chablais et l'abandon de Carouge. Envolées les espérances que nourrissait Eynard au moment de son arrivée à Vienne d'un Pays de Gex et d'une rive gauche du lac Léman genevois.

Mais les bénéfices de Vienne sont ailleurs pour Eynard. Ils sont contenus dans le réseau qu'il se constitue lors d'un congrès se déroulant presque entièrement dans les salons que tiennent les ministres plénipotentiaires des grandes puissances. Eynard y côtoie notamment à plusieurs reprises l'envoyé du Roi de France, Talleyrand (1754-1838), le chancelier autrichien et âme du congrès Klemenz von Metternich (1773-1859), le ministre des Affaires étrangères du tsar Charles de Nesselrode (1780-1862) et son homologue britannique lord Castlereagh (1769-1822). Parmi les souverains, il développe avec Alexandre Ier (1777-1825) une sympathie, non dénuée de critiques quant à ses prétentions sur la Pologne et à son peu d'assiduité à la tâche, alors que les sœurs du tsar, les grandes-duchesses Catherine (1788-1819)

³⁰ Sur les preuves liées à ces assertions, cf. Chapuisat, op. cit., p. 201-202.

³¹ *Au Congrès de Vienne. Journal de Jean-Gabriel Eynard*, publié par Edouard Chapuisat, 3^e édition, Genève, 1914, p. 325.

et Marie (1786-1859) s'attachent à Anna, dont la beauté et la fraîcheur font par ailleurs l'unanimité auprès des galants du Congrès.

Parmi les participants au Congrès avec qui Eynard noue une relation de confiance, voire d'amitié, notons, hormis Eugène de Beauharnais (1781-1824), fils adoptif de Napoléon Ier et beau-fils du Roi de Bavière, Capodistrias, diplomate né à Corfou, futur ministre des Affaires étrangères d'Alexandre Ier et futur gouverneur de la Grèce indépendante qui, en fin connaisseur et défenseur de l'indépendance helvétique, intègre la commission du congrès chargée de rapporter sur la Suisse. Entre 1822 et 1827, Capodistrias séjournera régulièrement dans la propriété Eynard de Beaulieu. Carlo Andrea Pozzo di Borgo (1764-1842) fait également partie des personnalités du congrès avec qui il noue des contacts étroits : Corse d'origine, cousin et pourtant farouche opposant à Napoléon Bonaparte, il devient ambassadeur de Russie à Paris dès le retour des Bourbons sur le trône de France.

2 – L'artisan de l'indépendance grecque

Le réseau forgé en Italie et lors du Congrès de Vienne, où gravite tout ce que l'Europe compte de décideurs et de personnes d'un genre nouveau – que nous appellerions aujourd'hui des lobbystes – est destiné à demeurer et à être activé en fonction des nécessités. Au seuil des années 1820, la guerre d'indépendance menée par les insurgés grecs contre l'Empire ottoman est pour Eynard l'occasion d'user de son tissu relationnel tout en l'affinant encore.

En septembre 1829, après une guerre de près de dix ans, le traité d'Andrinople reconnaît l'indépendance de la Grèce, dont le territoire est réduit au Péloponnèse, à une petite partie de la Grèce continentale et à quelques îles³². Désigné gouverneur en 1827 par les insurgés, Capodistrias, selon les termes du traité, doit céder la place à un souverain désigné par les puissances garantes qui ont fait du pays une monarchie.

Des comités de soutien à l'indépendance grecque existent dès 1821 et l'annonce de l'insurrection. Toutefois, c'est davantage à partir du milieu de la décennie, lorsque les grandes puissances paraissent prêtes à accepter une Grèce indépendante, première entorse à l'unanimité affichée au lendemain du Congrès de Vienne dans leur lutte contre les mouvements de nationalité, que les comités gagnent en importance, devenant un élément essentiel de la victoire des insurgés. En février 1825 est fondé le comité de Paris qui deviendra le plus important d'Europe. C'est lors d'une réception chez le beau-fils de Mme de Staël, Victor de Broglie (1785-1870), défenseur de la cause grecque dès la première heure, que la « carrière de philhellène de [Eynard] a véritablement commencé »³³. Dans la première dizaine de février, Eynard est désigné, par cooptation, membre d'un comité de Paris composé de vingt-cinq personnalités associant l'élite aristocratique, l'élite militaire et la haute bourgeoisie des affaires. Parmi ceux-ci, treize personnalités siègent ou on siège au sein de la Chambre des Pairs ou de la Chambre des députés, alors que trois ont exercé une charge ministérielle³⁴. C'est autour de ce comité que se construit la Société philanthropique de Paris en faveur des Grecs, qui a comptabilisé jusqu'à 523 membres. A l'image des salons parisiens, dont elle en est le fidèle miroir, cette société est avant tout peuplée « des gens du monde adonnés à la seule vie élégante, des banquiers ou des industriels, des hommes politiques et des gens de

³² Sur la guerre d'indépendance grecque, cf. Barau, op. cit., p. 16 ss.

³³ Id., p. 87.

³⁴ Voir la liste dans Id., p. 47-48.

lettres, des universitaires, des artistes »³⁵. Un lieu idéal de sociabilité dont fait par ailleurs partie Louis-Philippe, duc d'Orléans, futur Roi des Français dès 1830.

Fin août de la même année, lors d'un dîner à Coppet chez Auguste de Stäel (1790-1827), fils de Mme de Staël et beau-frère du duc de Broglie, quelques Genevois dont Eynard initient le comité de Genève. Sans doute l'exemple parisien a-t-il pesé sur cette fondation qui bénéficie également de la présence à Genève, entre 1822 et 1827, de Capodistrias qui a dû abandonner sa charge ministérielle au service du tsar en raison de son soutien à l'indépendance grecque. Les membres du comité de Genève sont à chercher dans « un milieu homogène, celui des familles patriciennes »³⁶.

Les semaines qui suivent la formation du comité de Genève font de J.-G. Eynard son irremplaçable cheville ouvrière. Son activité va largement dépasser le cadre des comités genevois et parisiens. Son immense fortune, qu'il n'hésite pas à engager dans le combat pour l'indépendance de la Grèce, les liens étroits qu'il développe avec d'importantes personnalités parisiennes proche du comité – à commencer par Louis-Philippe, mais également Benjamin Delessert (1773-1847) et Horace Sébastiani (1772-1851), futur maréchal et ministre des Affaires étrangères sous la Monarchie de Juillet qu'il a longuement côtoyé en Italie à la fin du XVIIIème siècle – son intimité avec Capodistrias et une certaine liberté de temps, que lui procure sa situation de rentier, vont le propulser officieusement à la tête du mouvement philhellène européen³⁷. A son sujet, Barau, auteur d'une récente monographie sur le mouvement philhellène européen note qu'il « a mené [...] une sorte de diplomatie personnelle sans aucune référence à une éventuelle diplomatie helvétique »³⁸. Doit-on voir-là les restes de ses désillusions viennoises quant aux capacités des Etats à régler les grands enjeux diplomatiques ?

Dès 1827 et la nomination de Capodistrias, la tâche la plus ardue à laquelle va s'atteler Eynard est de fournir au nouvel Etat une base financière solide. La Grèce manque de tout et ses finances sont désespérées. Usant de l'influence que peut avoir son ami Pozzo di Borgo auprès du tsar, il tente à plusieurs reprises, en 1829, d'hâter depuis Paris l'octroi d'un prêt des grandes puissances à la Grèce. Sans grand succès, puisqu'il finit par avancer lui-même une somme importante au gouverneur de la Grèce qui écrit, en novembre : « Vos 700.000 francs nous sauvent, mon cher Eynard, pour le moment »³⁹. Mais la Révolution de Juillet en France change la donne. Le nouveau Roi des Français est un sympathisant de la cause grecque. Sur proposition d'Eynard, la France envoie Arthémon de Régny, une vieille connaissance de la famille Eynard, afin de conseiller Capodistrias en matière de finances. Quelques jours après l'annonce de l'arrivée prochaine du financier, le gouverneur grec est assassiné. Il ne pourra ainsi pas apprécier l'arrivée de Victor de Broglie au ministère des Affaires étrangères à Paris en octobre 1832, qui fera voter l'emprunt grec par la Chambre des députés. Sans doute Eynard, présent à Paris durant tout l'automne 1830, n'est-il pas étranger au regain d'intérêt de l'élite politique française pour la cause grecque ; dans le même temps, il use de ses contacts auprès de Talleyrand, nommé ambassadeur de France à Londres par Louis-Philippe, afin de l'inciter à éveiller l'intérêt assoupi des Britanniques pour les affaires grecques.

Les années suivantes, alors qu'Othon (1815-1867), fils du Roi de Bavière Louis Ier (1786-1868), est devenu Roi de Grèce, l'assiduité que met Eynard à soutenir le pays est

³⁵ Id., p. 87.

³⁶ Id., p. 48.

³⁷ Sur son activité, cf. références en note 1.

³⁸ Barau, op. cit., p. 239.

³⁹ Cité par Bouvier-Bron (1963), p. 60

constante : en 1841, il participe à la fondation de la Banque nationale de Grèce ; en juin 1847, il propose une nouvelle fois, lors d'une conversation avec le Roi des Français, d'avancer 500.000 francs à l'Etat grec qui peine à honorer sa dette⁴⁰.

3 – Automne 1830 : il faut sauver la tête des ministres de Charles X

En automne 1830, déjà auréolé de sa qualité partout reconnue de défenseur de la Grèce, Eynard active son réseau afin de défendre la jeune Monarchie de Juillet. On l'a déjà évoqué, durant cet automne de tous les dangers, où de toute part les fumeroles de la Révolution de Juillet menacent de s'embraser à nouveau, Eynard est à Paris. La situation de Louis-Philippe est délicate. Si son régime a généralement été accepté du bout des lèvres par les puissances européennes, il est placé sous surveillance. Celles-ci n'hésiteront pas à intervenir en France si elles estiment que l'anarchie dure et menace de se propager ailleurs sur le continent⁴¹ : la Révolution française et ses conséquences sur les monarchies européennes constituent l'antécédent qu'elles ne souhaitent pas vivre une seconde fois.

Début octobre, Eynard adresse à Mme de Nesselrode à Saint-Pétersbourg une lettre qui tranche, par ses propos rassurants quant à la situation politique en France, avec le pessimisme que renferment ses notes quotidiennes. Eynard connaît par Pozzo di Borgo l'aversion du tsar Nicolas Ier à reconnaître la monarchie orléaniste. Or, Mme de Nesselrode, épouse du ministre russe des Affaires étrangères qu'Eynard a côtoyé à Vienne, n'est pas n'importe qui : femme de tête et de très grande influence, ultra-réactionnaire à l'image de son époux, elle tient le salon le plus exclusif de la capitale russe⁴². Par elle, Eynard espère vraisemblablement toucher la frange la plus réactionnaire de la diplomatie russe, celle qui craint par dessus tout les conséquences de la Révolution de Juillet sur la stabilité européenne. « [...] la Chambre veut l'ordre, et doit rassurer tout-à-fait sur la tendance républicaine de quelques têtes folles », écrit-il, assurant que le peuple français veut la paix et la tranquillité et que tout est en passe de rentrer dans l'ordre⁴³.

Mais l'affaire qui menace d'irriter les grandes puissances et de redonner à la rue l'enivrant goût du sang survient dans les derniers mois de l'année. Arrêtés en août alors qu'ils cherchent à fuir le pays, trois anciens ministres de Charles X, dont Jules de Polignac (1780-1847), symbolisant à lui seul la dérive ultra-royaliste de la fin du règne des Bourbons, sont accusés de haute trahison et d'être responsables des victimes des émeutes de juillet. Les républicains, soutenus par la rue, exigent leur condamnation à mort, prélude, selon les défenseurs de la monarchie, à une dérive révolutionnaire incontrôlée⁴⁴.

Dès le 6 octobre, Eynard s'intéresse à cet événement, redoutant qu'une condamnation à mort n'entraîne la France dans les abîmes de la Terre⁴⁵. En compagnie de Jean-Paul Appia (1782-1849), pasteur à Francfort en visite à Paris, il se rend à l'hôpital de St-Cloud où sont soignés les blessés des journées de juillet. Fort du soutien de M. Cusin, directeur de l'établissement, les deux hommes entreprennent de visiter les blessés en les enjoignant de signer une pétition demandant de ne pas appliquer la peine de mort aux ministres arrêtés. « Dans le principe, écrit Eynard dès son retour de St-Cloud, il y a eu un concert d'injures contre

⁴⁰ BGE, Ms. Suppl., 1874, Notes de Paris, 7 juin 1847.

⁴¹ Guy Antonetti, *Louis-Philippe*, Paris, 2002, p. 615 ss.

⁴² Constantin de Grunwald, « Le salon de Mme de Nesselrode », in *Le Monde Diplomatique*, octobre 1957, p. 12-13.

⁴³ BGE, Ms. Suppl. 1871, de Eynard à Mme de Nesselrode, 2 octobre 1830.

⁴⁴ Antonetti, op. cit., p. 633 ss.

⁴⁵ BGE, Ms. Suppl., 1871, Notes de Paris, 6 octobre 1830.

les Ministres – Ils méritent la mort – ce sont des gueux ! – des scélérats – criait-on de toute part »⁴⁶. Eynard et Appia s'appliquent à leur montrer que leur geste sera vanté à travers toute l'Europe et après avoir distribué maintes pièces de monnaie aux blessés, qui se plaignent que leurs familles soient laissées dans la misère, ils obtiennent la promesse de signatures de 80 à 100 blessés. Le lendemain matin, M. Cusin annonce à Eynard que la pétition est déjà garnie de plus de 180 signatures alors que ce dernier ne cesse de recevoir chez lui la visite de blessés des journées de juillet qui viennent lui quémander quelques secours financiers. Dans l'après-midi, M. Cusin lui annonce cependant que la pétition vient d'être déchirée par des blessés peu désireux d'épargner la vie des ministres : elle contenait déjà 260 signatures. Ne se décourageant pas, alors qu'il s'apprête à quitter Paris pour l'Italie en raison de la santé chancelante de son épouse, Eynard use de ses relations, en appelle à M. de Perron, aide de camp du ministre de la Guerre, le maréchal Etienne Maurice Gérard (1773-1852) qu'il a côtoyé au comité philhellène de Paris, lui confiant 2.000 francs afin de venir au secours des familles de blessés et le priant d'initier une nouvelle pétition avec le soutien de M. Cusin⁴⁷.

Fin décembre, les ministres de Charles X, jugés par la Chambre des Pairs, évitent la peine de mort sans que les passions ne débordent dans la rue. La pétition d'Eynard n'a sans doute pas joué un rôle déterminant dans cette affaire, mais doit être analysée dans une perspective plus large, incluant également la lettre qu'il a remise en septembre à Mme de Nesselrode. En usant du réseau constitué notamment à Vienne et par son implication dans l'indépendance de la Grèce, il pressent qu'il a un rôle à jouer dans l'apaisement des relations internationales. Dans son action pèse plus que tout le désir d'éviter une répétition de la contagion révolutionnaire de la fin du siècle précédent. Par l'implication personnelle – fut-elle en partie financière –, Eynard espère influencer les grandes décisions ; par la mise en confrontation des divergences, on peut envisager une sortie de crise. En ce sens, J.-G. Eynard est bien un précurseur de la diplomatie des bons offices.

4 – Automne 1836 : tensions franco-suisse

Dès le milieu des années 1820, certains cantons suisses ont introduit, sous la poussée des revendications populaires, des innovations constitutionnelles qui mettent à mal la toute puissance des anciennes aristocraties patriciennes. Fin 1831, onze des vingt-deux cantons ont ainsi adopté une constitution libérale, inaugurant une période de l'histoire suisse connue sous le terme de Régénération⁴⁸. Durant toutes les années 1830, cette Suisse libérale entretient avec ses puissants voisins des relations conflictuelles : « Les gouvernements cantonaux, fiers parfois jusqu'à l'arrogance parce que la Suisse était le seul pays où la révolution libérale avait vaincu en 1830, ne craignait pas de soutenir et de défendre les réfugiés politiques pourchassés par toute l'Europe. Ils sympathisaient ouvertement avec les aspirations libérales des peuples voisins de la Suisse et allèrent jusqu'à faire croire aux cabinets européens, par leur attitude, que la Confédération était un danger pour l'Europe toute entière »⁴⁹.

Nombre d'étrangers, qu'ils soient nationalistes polonais réfugiés après la répression russe de l'insurrection de novembre 1830, révolutionnaires allemands ou italiens dans la mouvance de Giuseppe Mazzini (1805-1872) – aujourd'hui considéré comme l'un des pères de l'unité italienne –, républicains français ou encore sympathisants bonapartistes de l'entourage

⁴⁶ Id., 7 octobre 1830.

⁴⁷ Id., 9 octobre 1830.

⁴⁸ François Walter, *Histoire de la Suisse*, tome 3, Neuchâtel, 2010, p. 140-149.

⁴⁹ Jean-Charles Biaudet, *La Suisse et la Monarchie de Juillet 1830-1838*, Lausanne, 1941, p. XIII.

du jeune neveu de Napoléon Ier, Louis-Napoléon Bonaparte (1808-1873), citoyen thurgovien et futur Napoléon III, résident en Suisse et sont suspectés par les puissances européennes, souvent avec raison, de travailler activement à la déstabilisation des monarchies. Ces agitateurs sont surveillés négligemment par les polices des cantons où ils séjournent et bien plus sérieusement par les espions envoyés par les monarchies européennes.

Dans un premier temps, la Suisse peut compter sur le soutien d'une alliance libérale unissant la Grande-Bretagne et la France de la Monarchie de Juillet. Le marquis de Rumigny (1784-1871), ambassadeur de France en Suisse et proche des milieux libéraux helvétiques, s'oppose à plusieurs reprises aux propositions autrichiennes ou sardes d'engager des mesures coercitives à l'encontre de la Suisse⁵⁰. Il est appuyé par Victor de Broglie, ministre des Affaires étrangères, entretenant des liens de proximité avec la Suisse et le canton de Vaud, en raison notamment de son mariage avec la fille de Mme de Staël.

Avec le milieu de la décennie, la position française évolue toutefois. D'une part, la tentative d'invasion de la Savoie, ourdie par Mazzini en décembre 1834 à partir du territoire helvétique, a jeté à la face de l'Europe le véritable danger de ce foyer de déstabilisation au centre du continent ; d'autre part, vers 1835, Louis-Philippe entreprend un rapprochement avec le bloc austro-prusso-russe, celui des souverains absolutistes et légitimistes⁵¹ ; enfin, en juillet 1835 puis en juin 1836, le Roi des Français est victime de deux tentatives d'assassinat qui le manquent de peu et qui jettent la suspicion sur les réfugiés présents en Suisse. Au printemps 1835, Rumigny est remplacé par le duc de Montebello (1801-1874), « ennemi acharné de toute idée libérale, n'éprouvant aucune sympathie pour les institutions démocratiques de la Confédération »⁵², prompt à frayer notamment avec l'aristocratie bernoise écartée des affaires et à encourager la déstabilisation des gouvernements cantonaux issus de la Régénération. En février 1836, l'arrivée d'Auguste Thiers (1797-1877) à la présidence du Conseil des ministres et sa tendance à confondre radicalisme helvétique et mouvement révolutionnaire européen n'arrangent guère les choses. Bien qu'en août, la Diète fédérale adopte un conclusum, stipulant que tous les réfugiés qui ont abusé de l'asile pour conspirer doivent être renvoyés, le cabinet français, excité par Montebello, se laisse peu à peu convaincre que depuis la Suisse s'organise un vaste complot visant à déstabiliser les monarchies européennes en commençant par l'élimination de Louis-Philippe.

La tension gagne encore en intensité lorsqu'à la fin de l'été, un espion français du nom d'Auguste Conseil, en possession de faux passeports remis par Montebello, est arrêté à Berne. La Diète fédérale n'hésite pas à charger lourdement l'ambassadeur et menace d'expédier toutes les pièces du dossier au Roi. De son côté, Montebello assure qu'il ignorait que Conseil fut un espion – il semblerait en effet que ce soit le ministre de l'Intérieur qui ait agi seul sans en informer Thiers – et qu'il est l'objet d'une machination provenant des réfugiés et visant à le déstabiliser. Début septembre, le remplacement de Thiers par Mathieu Molé (1781-1855) ne change en rien la position française. Molé adopte la même méfiance que son prédécesseur et interrompt, par une note du 27 septembre, toute relation diplomatique avec la Suisse.

Depuis sa propriété de Beaulieu, Eynard observe, dans un premier temps impuissant, les tensions croissantes entre les deux pays. L'arrivée de Molé à la présidence du Conseil lui donne l'occasion d'intervenir activement. Ouvrant de façon constante à l'amélioration de la

⁵⁰ A ce sujet, cf. Luzius Lenherr, *Ultimatum an die Schweiz. Der politische Druck Metternichs auf die Eidgenossenschaft infolge ihrer Asylpolitik in der Regeneration (1833-1836)*, Bern, 1991.

⁵¹ Biaudet, op. cit., p. 272.

⁵² Id., p. 304.

situation financière de la Grèce, Eynard est en correspondance fréquente avec le cabinet français. Or, si ces échanges ont cessé durant le ministère Thiers, celui-ci ne cachant pas son hostilité à l'indépendance grecque⁵³, ce qui explique certainement en partie le peu de sympathie que nourrit Eynard à son encontre, la correspondance sur la Grèce reprend durant le ministère Molé. Eynard en profite pour rappeler au ministre le sang versé par les Suisses au service de la France depuis des siècles, ces alliés « si braves et si loyaux, mais souvent un peu ours [...] »⁵⁴.

D'autre part Eynard dispose, avec les trois frères Delessert, d'une seconde porte d'entrée auprès du ministère. Devenus au fil du temps des amis intimes d'Eynard, qu'il côtoie aussi bien dans leur résidence de Passy que dans leur domaine vaudois de Bougy, jouxtant la propriété Eynard de Beaulieu, les Delessert, d'origine vaudoise, sont des personnalités en vue à Paris, disposant d'un accès direct auprès de tous les ministres. Hormis leur importante activité dans le monde de la finance, Benjamin et François (1780-1868) sont députés à la Chambre alors que Gabriel (1786-1858) est préfet de police de Paris dès septembre 1836. C'est alternativement Gabriel et François qui transmettent les lettres d'Eynard à Molé.

L'activité d'Eynard ne s'arrête pas à expliquer le point de vue helvétique aux Français. Il contacte également Guillaume Fatio (1775-1840), député genevois à la Diète fédérale et lui transmet, sous couvert de confidentialité, les attentes françaises transmises par F. Delessert afin que les relations franco-suisse reprennent : on désire que « les mesures contre les réfugiés s'exécutent réellement, on ne peut tolérer plus longtemps ce foyer de conspiration et d'attentats contre la vie du Roi [...] »⁵⁵. Soulignant le climat de terreur qui s'est emparé de la France suite aux deux tentatives d'assassinat de Louis-Philippe, Eynard conseille à Fatio de communiquer ces exigences au député vaudois Charles Monnard (1790-1865)⁵⁶, personnalité incontournable puisque membre de la commission de la Diète chargée de rapporter sur la note de Molé du 27 septembre.

La première mouture de la réponse qui est adoptée par la Diète le 27 octobre, due à la redoutable plume de Monnard, ne peut satisfaire la France : elle ne lave pas l'affront fait à Montebello dans l'affaire Conseil, l'accusant au contraire à demi-mots de méconnaître les affaires intérieures de la Suisse⁵⁷. Monnard explique à Eynard le ton de la réponse en avançant deux éléments : le premier est que le commerce français ne peut supporter plus longtemps une interruption des échanges avec la Suisse ; le second est que la Diète doit tenir compte de l'agitation radicale qui ne manquerait pas de s'exacerber si la Suisse pliait sur toute la ligne⁵⁸.

Eynard, s'il comprend ses arguments, redouble pourtant d'activité afin d'alléger la réponse de la Diète. Il insiste auprès de Monnard pour qu'en fin de note « il y eut quelques paroles plus amicales qui servissent à resserrer et à cimenter notre alliance ». D'après les courriers qu'il échange avec F. Delessert, puis avec Monnard au moment où la Diète adopte la note définitive le 7 novembre, il semble qu'Eynard soit l'auteur du dernier paragraphe ainsi rédigé : « La Diète, après les explications franches qu'elle vient de donner, aime à croire que les liens d'une vieille alliance momentanément relâchés, vont se resserrer et se raffermir, et que des griefs passagers n'auront servi qu'à mieux faire sentir aux deux nations les avantages

⁵³ Pierre Guiral, *Adolphe Thiers ou De la nécessité en politique*, Paris, 1986, p. 47.

⁵⁴ BGE, Ms. Suppl. 1876, de Eynard à Molé, 2 novembre 1836.

⁵⁵ Id., de F. Delessert à Eynard, 13 octobre 1836.

⁵⁶ Id., de Eynard à Fatio, 16 octobre 1836.

⁵⁷ Biaudet, op. cit., p. 405-406.

⁵⁸ Ms. Suppl. 1876, de Monnard à Eynard, 31 octobre 1836.

réciroques d'une union qui n'aurait jamais dû être troublée »⁵⁹. Dans un courrier ultérieur à F. Delessert, Eynard avoue qu'il ne faut rien attendre de plus de la Suisse, chargeant au passage Montebello : « M. de Montebello ne connaît pas la Suisse, personne n'est moins à même que lui de la juger, il n'est entouré que des gens qui ont peur de perdre leur place, ou de ceux qui voudraient faire une nouvelle révolution en Suisse, la classe aristocratique [...] »⁶⁰. Des mots durs, éloignés du ton diplomatique prôné par Eynard, mais qui traduisent l'étendue de son caractère profondément libéral et anti-aristocratique.

La note est finalement adoptée par le conseil des ministres. Il n'est point douteux que l'intervention d'Eynard ait facilité les choses. « On vous tient bon compte de vos lettres, et on vous remercie de ce que vous avez fait pour éclairer et rapprocher deux nations faites pour s'aimer et s'estimer », lui écrit F. Delessert, après avoir rencontré Molé⁶¹.

5 – Été 1838 : Louis-Napoléon Bonaparte

Le 30 octobre 1836, alors que l'affaire Conseil entre la France et la Suisse peine à se conclure, Louis-Napoléon Bonaparte quitte Arenenberg (Thurgovie) où il réside avec sa mère Hortense de Beauharnais (1783-1837), gagne Strasbourg et tente, avec quelques partisans, de soulever la garnison afin d'ensuite marcher sur Paris pour s'emparer du pouvoir. Le coup, mené selon les propres termes d'Eynard par « un jeune homme de peu de moyens, que son nom grisait » échoue lamentablement, « une folie [...] tellement absurde, qu'elle fait pitié »⁶². Arrêté, Bonaparte est conduit à Lorient et embarqué en direction des Etats-Unis : Louis-Philippe ne désire pas donner une tribune au jeune aventurier lors d'un procès public.

En été 1837, Bonaparte rentre précipitamment et sans autorisation des Etats-Unis pour venir au chevet de sa mère mourante. Si les autorités helvétiques pressentent déjà le potentiel d'un nouveau conflit avec la France que sa seule présence est susceptible d'engager, elles ne peuvent cependant rien faire pour expulser un homme qui dispose de la citoyenneté helvétique. L'affaire rebondit lorsqu'en juin 1838, Bonaparte finance la publication d'une brochure justifiant sa tentative de coup d'Etat de l'automne 1836. Fin juillet, par l'intermédiaire de Montebello, Molé exige l'expulsion de Bonaparte du territoire helvétique⁶³.

Tollé en Suisse. Jean-Jacque Rigaud (1785-1854), délégué genevois à la Diète fédérale éructe dans une lettre à Eynard, « que l'on ne vienne pas nous taquiner sur le petit Bonaparte. Il est citoyen suisse et ne peut être renvoyé sans un coup d'Etat »⁶⁴. La Diète, rassemblée à Lucerne, est profondément divisée sur la question : aux partisans d'un refus de l'expulsion, rassemblant Rigaud, Monnard et Johann Konrad Kern (1808-1888), le représentant du canton d'accueil de Bonaparte, s'oppose un camp emmené par le député zurichois Johann Jakob Hess (1791-1857), qui désire analyser la question non seulement sous son angle juridique, mais également sous son angle diplomatique. Eynard défend cette conception et propose que l'on demande à Bonaparte de choisir entre la nationalité française et la citoyenneté suisse : s'il choisit la première option, la Confédération pourra l'expulser ; s'il opte pour la seconde solution, il devra logiquement renoncer à toute prétention politique en France. Eynard parie sur le fait qu'il ne choisira aucune des deux solutions et qu'il préférera de lui-même s'éloigner⁶⁵.

⁵⁹ Id., de Eynard à F. Delessert, 5 novembre 1836 ; Id., de Monnard à Eynard, 7 novembre 1836.

⁶⁰ Id., de Eynard à F. Delessert, 9 novembre 1836.

⁶¹ Id., de Eynard à Rigaud, 15 novembre 1836.

⁶² Id., de Eynard à F. Delessert, 5 novembre 1836.

⁶³ BiauDET, op. cit., p. 464.

⁶⁴ BGE, Ms. Suppl. 1877, de Rigaud à Eynard, 25 juillet 1838.

⁶⁵ Id., de Eynard à G. Delessert, 13 août 1838.

Dans l'immédiat, une commission chargée de répondre à la France au sein de laquelle sont élus Hess, Monnard et Rigaud est nommée par la Diète.

Côté français, les atermoiements de la Diète sont très mal perçus, comme l'atteste une lettre de F. Delessert à Eynard : « Je vous avoue franchement que je ne puis trouver (et mon frère Benjamin dont vous connaissez la sagesse et l'impartialité est tout à fait de mon avis) que dans cette occasion les torts soient du côté de la France. Je ne puis comprendre comment la Suisse peut défendre comme un de ses citoyens, un homme qui deux fois en un an a proclamé à la face de la France et de l'Europe ses prétentions au trône de France. [...] Je suis fort affligé et mécontent des discours de votre diète : passe pour Monsieur Monnard dont le peu de mesures est assez connu, mais j'en attendais davantage de Monsieur Rigaud, esprit sage et consciencieux. Je pensais qu'il aurait su voir la question politique d'en haut et de ne pas tomber dans les vieux commencements de la démagogie. [...] L'entrée d'un corps de 30.000 hommes français en Suisse pour occuper la Thurgovie et répondre à toutes les impertinences des députés et de ce canton serait beaucoup plus populaire que l'on ne le pense en Suisse. Une telle extrémité serait déplorable, mais enfin il faudrait en finir et je suis persuadé que l'Autriche et l'Angleterre nous laisseraient faire [...] »⁶⁶. Lourde de menaces, cette lettre, venant d'un homme qui dispose de ses entrées auprès du président du Conseil, va engager Eynard à redoubler d'effort afin d'adoucir la position de Monnard et Rigaud.

Aucune menace ne semble faire plier le duo Monnard-Rigaud, auteur d'une proposition de minorité au sein de la commission visant à refuser les exigences françaises. Fin septembre, la majorité des députés à la Diète est munie d'instructions provenant de leur canton les autorisant à adopter la proposition Monnard-Rigaud. Au sein du Conseil représentatif de Genève, Eynard aura tout fait, en vain, pour défendre la proposition de la majorité de la commission de la Diète emmenée par Hess et qui exige de Bonaparte une déclaration sur sa nationalité⁶⁷. Dès cet instant, le ministère français de la Guerre met en exécution un plan consistant à amener une division d'infanterie dans les départements frontières de la Suisse et à occuper, au besoin, les cantons qui ne plieraient pas face aux exigences françaises. Alors même que les troupes françaises se massent sur la frontière helvétique, faisant face à des contingents cantonaux placés sous commandement fédéral dès le 6 octobre, Bonaparte annonce sa décision de quitter la Suisse pour l'Angleterre⁶⁸.

L'affaire semble résolue, mais dans sa mission de pacification, Eynard paraît avoir échoué. Il n'a pas réussi à adoucir la position de Monnard et de Rigaud. Bien pire, côté français, Molé a été conforté dans son opinion d'une Suisse « poussée fatalement vers un abîme »⁶⁹, rongée qu'elle serait par le radicalisme ; son grand ami F. Delessert, séjournant début septembre dans son domaine de Bougy, ne cache pas à Eynard qu'il est arrivé en Suisse « avec des sentiments fort pénibles »⁷⁰.

Mais le rôle d'Eynard dans cette affaire s'arrête-t-elle sur ce constat d'échec ? Sans doute non. Analysant les influences qui auraient pu convaincre Bonaparte de quitter la Suisse, l'historien Jean-Charles Biaudet mentionnait l'existence d'une lettre, datée du 9 septembre 1838, dont il n'était pas parvenu à identifier l'auteur⁷¹. Utilisant un ton flatteur envers le neveu

⁶⁶ Id., de F. Delessert à Eynard, 21 août 1838.

⁶⁷ Id., de Eynard à F. Delessert, 27 septembre 1838.

⁶⁸ Biaudet, op. cit., p. 498 ss.

⁶⁹ BGE, Ms. Suppl. 1876, de Molé à Eynard, 11 septembre 1838.

⁷⁰ Id., de F. Delessert à Eynard, 2 septembre 1838.

⁷¹ Biaudet, op. cit., p. 500-501.

de Napoléon Ier, cette lettre, provenant d'une personne très bien informée, lui explique les raisons qu'il a de quitter la Suisse.

Plusieurs éléments laissent à penser que l'auteur de cette lettre n'est autre qu'Eynard. Hormis le fait qu'elle se trouve incluse dans la correspondance de ce dernier⁷², elle porte le timbre de Coppet et est accompagnée d'un court message à l'attention d'un intermédiaire chargé de remettre la missive anonyme à Bonaparte. Cet intermédiaire est Kern, délégué thurgovien à la Diète, ami personnel de Bonaparte et son plus fidèle soutien⁷³.

Un autre élément de preuve vient du fait que ce n'est pas la seule lettre anonyme destinée à Bonaparte et figurant dans la correspondance d'Eynard. Nous en avons retrouvé deux autres, datées du 10 août et du 14 septembre. Toutes les trois détaillent les démarches entreprises au sein de la Diète fédérale, insistent sur les avis provenant de Paris et suggèrent à Bonaparte un départ volontaire qui ne l'obligerait pas à choisir entre la citoyenneté suisse et la nationalité française. Dans la dernière lettre, conscient que la Diète n'exigera pas de Bonaparte un tel choix, Eynard s'efforce de minimiser les soutiens qu'il peut espérer obtenir de la part des Suisses : « En général, on a peu de sympathie pour vous et les Suisses les plus braves et les plus décidés à défendre leur indépendance, se plaignent amèrement de votre présence en Suisse. [...] il ne faut pas se faire illusion : une guerre dont vous seriez le seul motif, vous dépopulariserait dans les deux pays »⁷⁴. La missive se termine en conjurant Bonaparte à entreprendre des démarches afin d'obtenir un passeport pour l'Angleterre. Peu de temps après, Bonaparte avertit le gouvernement thurgovien de sa décision de quitter Arenenberg.

Comme lors de ses précédentes interventions diplomatiques, il est difficile de cerner l'efficacité de la démarche et le rôle qu'elle a pu jouer dans le départ volontaire de Bonaparte. On ne peut en tous les cas que louer les qualités d'habile diplomate d'Eynard, consistant à adopter les vues de son interlocuteur afin d'ensuite mieux asséner ses arguments. La même tactique avait été utilisée, huit ans auparavant, afin de convaincre Mme de Nesselrode et par elle, son époux et le tsar Nicolas Ier, d'adopter une attitude conciliante envers la Monarchie de Juillet. Dans le cas présent, il flatte le jeune Bonaparte, se présentant à la fois comme « un des plus grands admirateurs de votre oncle, du héros qui a gouverné la France » et comme « un des amis de votre mère si bonne, si aimable »⁷⁵. Au demeurant, il n'est guère douteux que ces messages, par l'importance des informations qu'ils contiennent et par la pertinence des analyses qui s'en dégagent quant à l'avenir de Bonaparte s'il reste en Suisse, aient dû profondément retenir l'attention du futur Napoléon III.

Troisième Partie – La mémoire des révolutions

Jean-Gabriel Eynard a côtoyé le chaos des révolutions et son goût de sang : il a fui les dérives de la Convention en 1793 à Lyon ; vécu dans l'Italie, théâtre des guerres des deux coalitions européennes successives contre la République française ; soutenu, aux côtés d'une grande partie de l'élite européenne la Révolution grecque ; observé le renversement des Bourbons et le couronnement des Orléans en 1830 ; traversé, parfois de très près, les nombreuses émeutes sanglantes de la Monarchie de Juillet avant son naufrage, emportée par

⁷² BGE, Ms. Suppl. 1877, lettre anonyme à Bonaparte, 14 septembre 1838.

⁷³ C'est par les notes manuscrites de Kern, rassemblées par le Prof. Wilhelm Oechsli (1851-1919) que Biaudet a eu connaissance de cette lettre anonyme.

⁷⁴ Id., lettre anonyme à Bonaparte, 14 septembre 1838.

⁷⁵ Id., lettre anonyme à Bonaparte, 10 août 1838.

la tempête printanière de 1848 ; vécu l'arrivée des radicaux au pouvoir à Genève et en Suisse suite à la courte guerre civile du Sonderbund.

Eynard, le chroniqueur, l'épistolaire, a laissé des centaines de pages manuscrites décrivant, parfois des émeutes gonflant en mouvements révolutionnaires, bien plus souvent la vie politique, française avant tout. Cette volonté de témoignage écrit ne va-t-elle pas dans le même sens que le soin qu'il mettra dans ses daguerréotypes ? En ce sens il fut un observateur attentif des événements qui émaillèrent son époque, n'hésitant pas à commenter et à prendre position, parfois abruptement, comme lorsqu'il déclare sans détours, au lendemain d'une sanglante émeute menée dans les rues de Paris en mai 1839 par les républicains de la Société des Saisons, qu'« à mon sens il faudrait fusiller les 3 ou 4 chefs pris les armes à la main »⁷⁶. Parmi ceux-ci, certains, à l'image de Martin Bernard (1808-1883), feront une carrière politique honorable sous les deuxième et troisième républiques, alors que d'autres, comme Auguste Blanqui (1805-1881), marqueront durablement la pensée socialiste française⁷⁷.

Mais républicain au temps des monarchies, Eynard ne l'est assurément pas. Il adhère au principe d'une monarchie parlementaire au sein de laquelle le Roi gouverne à l'aide d'un Conseil des ministres uni, reposant sur une confortable majorité parlementaire, ce qui autorise à ne pas faire grand cas d'une minorité de figuration, toute turbulente soit-elle. Bien qu'adhérant au courant libéral qui prend son essor en 1830, Eynard est éloigné de l'idéal démocratique qui connaîtra son heure de gloire avec 1848.

1 – Les journées révolutionnaires de Juillet 1830 : la gloire hésitante

Début juillet, après un séjour dans la capitale française, J.-G. Eynard, son épouse et leur fille adoptive Sophie gagnent Bordeaux puis Pau et les Eaux-Bonnes, dans les Pyrénées, où Anna, souffrante, prévoit d'effectuer une cure de plusieurs semaines. Eynard sera tenu informé des événements du juillet parisien notamment par son neveu Gabriel Odier (1796-1851), banquier à Paris, et par François Delessert, ainsi que par Sophie Delessert – l'épouse de François –, cette dernière envoyant de nombreuses lettres emplies de détails à Anna.

Dès le 10 juillet, F. Delessert s'enthousiasme de la récente prise d'Alger qui clôture la conquête française de l'Algérie, doutant cependant qu'elle ne remette de l'ordre dans les affaires intérieures françaises marquée par la dérive autoritaire de Charles X et de son ministre Polignac⁷⁸. Elle ne sera effectivement pas absoute par la conquête militaire de l'Afrique du Nord. Le 26 juillet, la publication des fameuses Ordonnances de Saint-Cloud, loin d'être noyées par l'ivresse de la victoire comme l'espérait avec entêtement le Roi et son ministre, finissent d'allumer la rue. Les Ordonnances rencontrent une condamnation immédiate et sans détour de la bourgeoisie – notamment financière –, dont la position est fidèlement retranscrite par Odier, dans un bref message consterné à son oncle : « Le Moniteur de ce matin renverse la Charte, dissout les Chambres, ôte la liberté de la Presse, et change la loi Electorale. [...] L'abîme des révolutions est rouvert, qui engloutira-t-il ? [...] Tout le monde est renversé de ce qui se passe »⁷⁹. Le 28 juillet, deuxième jour de l'insurrection, Odier écrit : « La lutte est entamée vivement. [...] La lutte est trop vive pour pouvoir durer longtemps. [...] La garde Royale a tiré d'abord sur le peuple, mais ensuite elle s'est repliée »⁸⁰. Puis le 29 juillet,

⁷⁶ BGE, Ms. Suppl. 1848, Notes à Paris, 14 mai 1839.

⁷⁷ Jean-Claude Caron, « La Société des Amis du Peuple », in *Romantisme*, n°28-29, 1980, p. 179.

⁷⁸ BGE, Ms. Suppl. 1871, de F. Delessert à Eynard, 10 juillet 1830.

⁷⁹ Id., d'Odier à Eynard, 26 juillet 1830.

⁸⁰ Id., 28 juillet 1830.

dernier jour de l'insurrection, Sophie Delessert écrit à Anna : « Un engagement très vif a eu lieu dans les rues et places de Paris depuis hier à midi jusqu'à ce matin à six heures. [...] Les troupes ont été contenues partout par les barricades qu'on avait élevées. Ce matin, à dix heures presque toutes les rues et les Boulevards étaient couvertes de barricades, une partie des troupes s'était retirée les autres ne se battaient plus [...] »⁸¹. Le 30 juillet, Odier peut annoncer que tout est tranquille dans Paris.

Déjà ces journées de juillet, qui firent un bon millier de morts, sont tout emplies de l'aura de gloire que le célèbre tableau de Delacroix et les auteurs romantiques leur donneront en les surnommant les Trois Glorieuses. Reste à organiser la succession de Charles X : le Roi et le Dauphin ont abdicqué en faveur du duc de Bordeaux, petit-fils du Roi déchu. Mais la majorité libérale des députés élus en juin rejette l'idée d'une succession en faveur des Bourbons et adhère, de préférence, à la proclamation d'une république, à l'alternative d'une royauté orléaniste.

En août, alors que Louis-Philippe d'Orléans a d'ores et déjà été proclamé Roi des Français, Eynard est de retour à Paris. S'il a adhéré à la Monarchie de Juillet, le climat de gloire qui entoure les événements n'est pas à proprement parlé à son goût. Il reconnaît volontiers que « l'ordre le plus parfait s'amorce partout » mais s'empresse d'ajouter que dès que le cortège royal sort, il est entouré de « peuple qui [a] assez mauvaise façon » et que tout ceci lui rappelle « trop la révolution française »⁸². Tout juste de retour des Pyrénées, Eynard n'est pas en mesure de saisir l'inconfort de Louis-Philippe, roi des barricades, qui peut difficilement s'en prendre aux révolutionnaires des journées de 1830 : la reprise en main va prendre du temps et durer jusqu'à la terrible insurrection républicaine de juin 32, trame de fonds des Misérables de Victor Hugo, et dont la répression fera plus de 800 morts⁸³.

Cette sourde appréhension ne se départit pas les jours suivants. Le 21 août, après un dîner chez les Delessert, Eynard regrette « l'enthousiasme inconcevable » des plus jeunes membres de la famille de ses amis. Le lendemain, après une représentation de théâtre, il s'étonne des élans patriotiques qui s'emparent, à chaque entracte, des acteurs autant que du public et avoue : « je n'aime pas beaucoup tout cet élan populaire cela me rappelle trop ces horreurs de Lyon [...] »⁸⁴. Cela précède l'automne 1830, celui de tous les dangers, alors que l'agitation des clubs républicains paraît en mesure d'ébranler la monarchie, de relancer la spirale révolutionnaire, de ruiner les possesseurs de fonds publics, au premier rang desquels J.-G. Eynard. Si ce dernier développe, au fil des années suivantes, une sympathie sincère pour le Roi et son entourage – que le compte-rendu de la séance de daguerréotypie de 1842 confirme⁸⁵ – il est extrêmement critique envers toute opposition au pouvoir royal qu'il estime en partie provenir de la façon qu'a le Roi de la minimiser, ce qu'il considère comme une inadmissible faiblesse de sa part.

2 – Printemps 1848 : quand la « jeune » Europe se souleva

Absent de Paris en juillet 1830, Eynard va vivre la deuxième révolution française du XIXe siècle à Paris, qu'il gagne dès le printemps 1847. En Suisse, il a d'ores et déjà goûté les prémices de ce que les historiens appelleront le Printemps des peuples, référence à ce printemps 1848 où une vague révolutionnaire traverse l'Europe de part en part. Partout les

⁸¹ Id., de S. Delessert à A. Eynard, 29 juillet 1830.

⁸² BGE, Ms. Suppl. 1870, Notes à Paris, 20 août 1830.

⁸³ Antonetti, op. cit., p. 624 ; également Caron, op. cit., p. 169.

⁸⁴ BGE, Ms. Suppl. 1870, Notes à Paris, 21 et 22 août 1830.

⁸⁵ BGE, Ms. Suppl. 1875, Visite de Mr. Eynard à Neuilly, 7 juin 1842.

revendications sont similaires : donner au peuple plus de liberté et de droit. Au moment où Eynard quitte son domaine de Beaulieu, le canton de Vaud a déjà fait sa révolution radicale depuis plus d'une année. Quant au canton de Genève, il sort à peine des troubles liés à la révolution de 1846 qui ont propulsé James Fazy (1794-1878) au pouvoir et provoqué la chute du gouvernement aristocratique. Une nouvelle constitution n'a cependant pas encore été votée : ce sera chose faite en mai 1847. Au moment de l'arrivée des radicaux au pouvoir, Eynard se range du côté des élites qui gouvernent Genève depuis 1815, associant hâtivement les radicaux suisses aux agitateurs européens de tout bord.

Le 26 avril 1847, lorsqu'Eynard rencontre le Roi aux Tuileries, la Suisse se trouve à un moment charnière. Aux tentatives infructueuses de réformer le Pacte fédéral et de doter le pays d'un Etat solide se sont ajoutées, dès le début des années 1840, des tensions confessionnelles suite à la demande du représentant argovien à la Diète d'expulser les jésuites du pays. Se sentant menacés, sept cantons catholiques ont signé en 1845 une alliance défensive (Sonderbund). En 1846, la Diète fédérale ne trouve cependant aucune majorité pour déclarer cette alliance contraire au Pacte de 1815 : aux douze cantons à majorité conservatrice s'opposent dix cantons dominés par les radicaux. En automne, la révolution radicale à Genève promet d'ajouter un canton du côté des partisans d'une dissolution du Sonderbund. La tension est alors à son paroxysme⁸⁶. Entraînant Eynard à l'écart des habituels courtisans, le Roi commence⁸⁷ :

- Eh bien votre pauvre Suisse va bien mal ;
- Oui Sire je ne peux le nier ;
- Je vous l'ai dit depuis longtemps, votre organisation ne peut plus aller le radicalisme vous perd ; j'espérais que votre canton de Genève serait une exception ; mais votre gouvernement a trop temporisé avec les radicaux ; il avait pour lui la majorité des citoyens et la force pour être à la hauteur. Il a voulu trop ménager la chèvre et le chou ;
- La position était très difficile Sire ;
- J'en conviens ; mais il fallait agir de suite et ne pas laisser le terrain aux radicaux sur les barricades ;
- Peut être a-t-on poussé trop loin le désir de ne pas sortir de la légalité et plus tard on a voulu épargner le sang des citoyens ;
- Je loue ces intentions [...] ; mais il ne faut pas abuser de ces beaux jugements. Surtout avec ceux qui abusent des lois et ne respectent rien je le dis et répète car j'aime la Suisse ; vous êtes dans une anarchie complète ; mais soyez tranquille, nous n'interviendrons pas dans vos querelles intérieures, personne n'en veut à votre indépendance et à moins de guerre civile et de troubles sérieux on vous laissera à vous-même, nous chercherons à donner de bons conseils et non monter le péril ;
- Mais Sire nous le voyons tous le péril mais où est le remède ;
- Je ne le connais pas et je ne peux que gémir avec vous de voir votre désorganisation sociale, vos 22 petits états souverains sont en grande difficulté, vos disputes religieuses viennent encore augmenter votre péril et si de vous-même vous ne parvenez à rétablir l'ordre, je ne sais ce que la Suisse deviendra ; mais ce que je peux vous assurer c'est que je ne veux aucune intervention ni je n'en laisserai faire à moins d'attaque de canton à canton ;
- Mais Sire, si notre pays devenait un centre de désorganisation si les villes principales de la Suisse sont un foyer d'insurrection radicale que l'on veuille propager ailleurs ;

⁸⁶ A ce sujet, François Walter, *Histoire de la Suisse*, tome 4, Neuchâtel, 2010, p. 27 ss.

⁸⁷ BGE, Ms. Suppl. 1874, Notes à Paris, 26 avril 1847.

- Quand à la France, elle redoute peu les menées de vos radicaux et il faudrait de beaux grands excès pour qu'elle se mêle de vos affaires intérieures, répondit le Roi.

Les visites suivantes aux Tuileries sont marquées du même apitoiement sur le sort de la Suisse. Le 7 juin, alors que St-Gall est devenu le douzième canton à majorité radicale, ce qui promet un changement de majorité au sein de la Diète sur la question du Sonderbund et alors que la Constitution radicale vient d'être acceptée à Genève, Eynard, de retour des Tuileries, écrit : « [...] j'ai été parler à Mme Adélaïde [sœur de Louis-Philippe] qui m'a de suite dit, La contestation a donc été votée à Genève – oui Madame et ce sont les catholiques qui ont donné la majorité en votant pour les radicaux – c'est très mal a répondu la Princesse ils ont eu là une conduite peu loyale – c'est également mon opinion [...]»⁸⁸.

Entre l'été et l'automne 47, les choses s'accélérent en Suisse : en juillet, le jeune président de la Diète fédérale, le radical bernois Ulrich Ochsenbein (1811-1890), futur conseiller fédéral, prononce un discours mettant en avant la nécessité de doter la Suisse d'une véritable constitution et de mettre un terme au Sonderbund. Un mois plus tard, une commission est nommée afin de mettre en chantier la nouvelle constitution et au début de l'automne, la Diète décide de dissoudre le Sonderbund par les armes. La guerre entre l'armée fédérale commandée par le général Dufour et les troupes du Sonderbund tourne vite aux désavantages des seconds : en un mois les hostilités sont terminées et les puissances étrangères, divisées quant aux mesures à prendre face à la Suisse en guerre, n'ont guère eu le temps de réagir. Ainsi, lorsqu'en décembre 1847, Eynard se retrouve une nouvelle fois en tête-à-tête avec le Roi des Français, la conversation porte-t-elle à nouveau sur la Suisse. « Eh bien votre pauvre Suisse va bien mal, il y a longtemps M. Eynard que je vous ai donné mon opinion sur ce pays, nous avons cherché à empêcher la guerre civile en voulant obtenir de toutes les puissances réunies une intervention amicale ; mais Palmerston [ministre anglais des Affaires étrangères] a eu la mauvaise foi de repousser pendant longtemps l'arrangement proposé [...]. Heureusement pour l'humanité qu'il n'y a eu que peu de sang répandu ; mais que les vainqueurs soient modérés et surtout ne cherchent pas à détruire le pacte et la souveraineté des cantons. »⁸⁹ Et Jean-Gabriel Eynard d'acquiescer. Car le moment, pour le Roi des Français, est grave. Depuis 1840, l'homme fort de son gouvernement est François Guizot (1787-1874) qui manifeste, en accord avec son souverain, un rejet sans concession de toute réforme du suffrage censitaire, l'une des principales revendications de l'opposition républicaine. La contestation populaire ne cesse d'enfler, alors qu'une crise économique sérieuse secoue la France et l'Europe, mettant à genoux la classe ouvrière. A Paris, la rue gronde à nouveau et les tensions entre l'opposition de gauche réformatrice et républicaine et Guizot ne cessent de grandir.

La polémique s'invite, quelques jours avant la chute de la Monarchie de Juillet, chez les Eynard où, lors d'un dîner qu'ils donnent le 15 février, Victor de Broglie et sa fille, Louise d'Haussonville (1818-1882), s'opposent ardemment sur la personnalité de Guizot : lorsque la fille, tout en reconnaissant à ce dernier d'indéniables qualités, l'accuse d'être « vindicatif, orgueilleux », le père réagit avec vigueur. La discussion, passionnée, mêlant tous les convives et dérivant sur les causes des maux dont souffre la France et les remèdes à y apporter, se poursuit la soirée durant « mais chacun resta à peu près de son opinion »⁹⁰. N'est-ce pas là l'illustration de cette révolution à venir qui fut faite, dira-t-on, par les jeunes générations ? Face à J.-G.

⁸⁸ Id., 7 juin 1847.

⁸⁹ Id., décembre 1847.

⁹⁰ Id., 15 février 1848.

Eynard, plus de 70 ans, homme du Congrès de Vienne qui adhère à l'idée d'une monarchie libérale, face à Victor de Broglie, plus de 60 ans, qui fit ses premiers pas en politique à l'aube de la Restauration avant de devenir un fidèle serviteur de la Monarchie de Juillet, se lève la jeune génération, représentée ici par sa fille, pas encore 30 ans, et dont on ventera plus tard l'esprit libéral.

Les jours suivants, les notes d'Eynard sont emplies de références sur la « campagne des banquets » qui a déjà débuté en juillet 1847 et qui offre un réceptacle de choix aux idées des républicains, au moment où la monarchie entre à nouveau dans une dérive autocratique⁹¹. D'abord tolérés, ces banquets, qui s'organisent dans toute la France, sont interdits fin 1847. En février 1848, l'opposition annonce la reprise de ceux-ci malgré l'interdiction. Le 19 au soir, alors que l'opposition a décidé de maintenir la tenue d'un de ces banquets à Paris, Eynard est chez F. Delessert, où l'on ne « parlait que de l'événement qui se prépare et tout indiquait une grande inquiétude, que fera-t-on, qu'arrivera-t-il étaient les questions que chacun faisait. Il paraît que le local choisi par l'opposition est un Jardin près des Champs Elysées [...] »⁹². Le 22, l'interdiction est maintenue. La note de J.-G. Eynard datée de ce jour indique : « L'émeute avait augmenté à 4 heures. A 9 heures il y a eu plusieurs barricades élevées, mais pas défendues aux champs Elysées on a brûlé un corps de garde et plusieurs charges de pierres ont été lancées contre les Gardes municipaux, plusieurs personnes ont été blessées »⁹³. Ainsi débute, sous la plume d'Eynard, la Révolution de 1848 qui met un terme à la dernière tentative de maintenir la France sous le régime d'une royauté.

Conclusion

Des quais de la cité ligure de Gênes aux imposantes et bruyantes salles des cours des bourses occidentales, en passant par les palais florentins du début du siècle, où règne sans partage le clan Bonaparte, et les marais salant varois, offrant la promesse de juteux bénéfices, Jean-Gabriel Eynard amasse, en un demi-siècle, une fortune immense, évaluée à près de 4 millions de francs au moment de son décès en 1863.

A l'aisance financière répond une discrète influence diplomatique qui s'exprimera à maintes occasions. Cette influence est née de la constitution d'un réseau de relations habilement tissé, que ce soit dans la Vienne du Congrès de 1815 ou dans les salons des philhellènes, où son infatigable soutien à l'indépendance grecque l'unit à une grande partie de l'aristocratie et de la grande bourgeoisie de l'Europe chrétienne, en une nouvelle croisade contre l'Empire ottoman musulman.

Au final, on ne peut qu'être impressionné de la trajectoire d'un homme, né en 1775, dans l'étroit carcan d'une monarchie absolue de droit divin moribonde et qui vit, à plus de 70 ans, le passage, certes graduel, à des démocraties dont les autorités sont élues au suffrage universel. Les régimes qui conviennent le plus aux conceptions politiques d'Eynard sont ceux qui fleurissent en France et dans nombre de cantons suisses à l'aube des années 1830 : monarchie libérale s'ouvrant davantage au jeu du parlementarisme dans le cas français ; régimes dominés par les libéraux dans les cantons suisses de la Régénération. Car Eynard, et nous l'avons noté en maintes occasions, s'intègre parfaitement dans la grande famille du libéralisme de ces années-là, rassemblant une classe bourgeoise qui se démarque de

⁹¹ Sur cette campagne, cf. Robert Vincent, *Le temps des banquets : politique et symbolique d'une génération, 1818-1848*, Paris, 2010.

⁹² BGE, Ms. Suppl. 1874, Notes à Paris, 20 février 1848.

⁹³ Id., 22 février 1848.

l'ancienne aristocratie patricienne. Notable bourgeois, il se méfie toutefois de l'excès de liberté qui consiste par exemple à adopter le suffrage universel. Eynard craint avant tout les débordements populaires : l'antécédent de la Terreur est, pour lui, la référence permanente, l'extrémité à éviter à tout prix.

En ce sens, le courant qui s'élève en Suisse comme en France, à la gauche du courant libéral, occupé par les radicaux dans le premier cas, les républicains dans le second – avec toutes les différences de méthodes des deux mouvements –, entraîne un rejet viscéral d'Eynard. Il critique fermement les radicaux helvétiques comme étant source de désordre, non seulement dans les cantons suisses, mais également dans une bonne partie de l'Europe monarchique. Dès la fin des années 1830 et jusqu'à l'élaboration, en Suisse, de l'Etat fédéral de 1848 par les radicaux qu'il exécra, en France, de la deuxième République par les républicains qu'il méprise – et que dire alors du Président ce celle-ci, Louis-Napoléon Bonaparte, proclamé Empereur dès 1852 –, ses positions politiques ne peuvent que s'éloigner davantage du bouillonnement intense qui finit par produire le fameux Printemps des peuples de 1848. De là le noir pessimisme qu'il partage, durant tout l'été et l'automne 47 avec un Roi des Français plus occupé à ausculter les barrières qui se dressent en Suisse entre conservateurs et radicaux que les barricades qui ne vont guère tarder à s'élever dans sa propre capitale.

J.-G. Eynard, le chroniqueur, l'épistolaire, a ardemment commenté le jeu parlementaire durant la Monarchie de Juillet ; J.-G. Eynard, le diplomate, a infatigablement cultivé ses relations avec les hommes d'Etat de la Restauration, de la Régénération et de la Monarchie orléaniste. Après 1848 tout paraît se figer et le désenchantement d'Eynard face à la jeune génération qui se dresse contre l'Europe des monarchies ne cesse de croître.